

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
Un N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIÈGE, BRUXELLES, ANVERS, GAND), departure times (Matin, Relevée), and prices for various routes.

ITALIE.

MILAN, le 1er septembre. — L'empereur, parti de Monza à huit heures du matin, a fait aujourd'hui, à midi, son entrée solennelle à Milan. Une foule nombreuse assiégeait dès et matin tous les abords de la porte orientale par où devait passer le cortège, et depuis la porte jusqu'au dôme deux files de soldats empêchaient de circuler dans le milieu de la vaste rue de Corso; un étroit espace avait seulement été réservé aux piétons le long des maisons. Tous les balcons tendus de rouge, jaune et de mille couleurs, étaient couverts de monde; on y remarquait beaucoup de femmes en toilette et tête nue. Enfin, vers 11 heures et demie, le cortège a commencé à défilé. Un escadron de hussards ouvrait la marche. Plus loin venaient les chevaux de main richement caparaonnés, et conduits chacun par deux valets de pied; un troisième valet portait derrière chaque cheval la housse de cérémonie. Suivaient quatre rois d'armes portant les insignes des quatre couronnes réunies sur la tête impériale. Puis s'avancait, précédée d'un détachement d'infanterie italienne, une file de cent cinquante voitures portant tous les fonctionnaires conyés à la cérémonie, depuis les podestats des chefs-lieux de canton, jusqu'aux grands dignitaires et jusqu'à l'empereur lui-même. Plusieurs de ces voitures étaient remarquables par la beauté de l'attelage et la richesse de la livrée; mais le plus grand nombre présentait, avec ses équipages, un contraste presque comique. Ainsi, après une riche voiture aux armoiries brillantes, aux chevaux élégants, à la livrée éclatante, vous auriez vu s'avancer un mauvais carrosse monté sur deux roues énormes, un véritable fiacre de l'ancien régime; chevaux efflanqués, harnais sale et poudreux, cocher en chapeau rond, redingote bleue et pantalon de nankin. Ces modestes équipages étaient ceux des podestats. Ces estimables fonctionnaires, dont le rang correspond à peu près à celui de nos maîtres de village, n'avaient pas pu ou su se procurer de voitures plus brillantes, et il est malheureusement trop vrai que leur simplicité un peu rustique faisait tâche, et une tâche énorme; car, à défaut de l'éclat, ils avaient pour eux l'avantage du nombre au milieu du luxe de la cour.

taire, qui depuis des siècles sert au couronnement des empereurs, ont été peints, dit-on, par Rubens. Les dernières voitures portaient les dames de la cour; un brillant état-major à cheval formait le cortège. L'effet général de la cérémonie n'a pas tout-à-fait rempli mon attente. Il manquait à tout cela je ne sais quel sentiment d'élégance et de bon goût auquel la richesse elle-même ne supplée point. Les équipages plus que bourgeois des podestats faisaient avec le reste un contraste disgracieux; les détachements de troupes n'étaient point assez nombreux ni leur uniforme assez varié à l'œil. C'était toujours l'habit blanc et le pantalon bleu collant; point de ces costumes de fantaisie, de ces uniformes de corps d'élite qui animent tout de leur éclat varié. Mais d'ailleurs cette simplicité bourgeoise admise au milieu des pompes impériales, cette richesse monotone des équipages, tout jusqu'à cette antique voiture impériale, vieux souvenir de famille, tout contribuait à donner une idée assez juste de cette cour d'Autriche, riche et puissante sans doute, mais simple et patriarcale dans ses mœurs, amie du vieux temps et des anciens souvenirs consacrés par les siècles. Un maître des cérémonies français aurait donné sans doute à la solennité quelque chose de plus élégant et de plus moderne; mais cette bonhomie allemande, toujours un peu maladroite, même dans l'ostentation de son élégance, aurait disparu, et c'est un trait de caractère. Quant à la physionomie morale de la fête, je ne vous dirai point qu'il y eut de l'enthousiasme; mais vous auriez grand tort de vous représenter une foule morne à visage de conspirateur; c'était un peu froid, mais sans malveillance. Le vice-roi et l'empereur ont même recueilli quelques applaudissements qui m'ont paru de bon aloi. Que voulez-vous? Ce pays est riche, immensément riche, parfaitement administré; il engraisse dans le sommeil de l'intelligence; c'est vous dire assez qu'il n'y a place en général dans les esprits, ni pour la haine ni pour l'enthousiasme. C'est un état d'assoupissement assez heureux. [DÉBATS.]

FRANCE. — Paris le 9 septembre.

Le roi a reçu la réponse de S. M. le roi des Pays-Bas aux lettres de notification de la naissance de Mgr. le comte de Paris. Cette réponse a été remise à M. le ministre des affaires étrangères par M. Mazel, chargé d'affaires des Pays-Bas. (MONITEUR) — Un courrier a été expédié ce matin pour Londres avec des dépêches du roi pour S. M. belge. — C'est aujourd'hui qu'ont eu lieu dans l'église de Valenciennes les obsèques de M. le prince de Talleyrand. D'après le désir exprimé par le prince ses restes avaient été apportés dans cette ville où vivra long-temps le souvenir de ses bienfaits. Il est impossible de décrire l'empressement des habitants de Valenciennes et de ceux des cantons voisins à venir rendre au prince qu'ils regrettaient des tristes et derniers devoirs.

— La plupart des souscripteurs au chemin de fer de Paris à Orléans refusent de prendre livraison de leurs titres par suite de la baisse des actions au-dessous du pair, en disant qu'ils avaient souscrit des actions de 500 à 550 fr., et que l'administration ayant changé les conditions, ils se trouvent dégagés de leurs souscriptions.

— Le mouvement des marchandises entre la France et les deux républiques du Mexique et de Buenos-Ayres s'élève chaque année à plus de 25 millions. On comprend dès lors combien il serait urgent que le gouvernement français en finit au plus tôt avec ces deux républiques, en les forçant par quelque action énergique à nous donner les réparations qui nous sont dues.

— On lit dans le COURRIER : La tournure qu'ont prise nos différends avec la Suisse a laissé entrevoir dans ce pays la possibilité d'une guerre prochaine avec la France et déjà les partis cherchent à s'y préparer et à la soutenir au besoin. On songe à organiser une association ayant pour objet de fournir à tous les jeunes gens et aux hommes d'un âge mur qui se trouvent hors des cadres de l'armée et des milices, mais qui sont animés de patriotisme et de bonne volonté, un moyen de s'organiser en corps de volontaires. Dans ce but le NOUVELLISTE VAUDOIS remet en lumière un projet de règlement provisoire pour les guérillas suisses, élaboré en 1856 et revu pour les circonstances actuelles.

— Le bateau à vapeur le ROTTERDAM a amené au Hayre la veuve de Byron. Elle est descendue à l'Hotel de l'Amirauté, avec les personnes qui doivent l'accompagner dans le voyage qu'elle se propose de faire en France.

— Un journal public ce matin la note suivante : « Les armemens qui se font dans les ports de la Sardaigne, au profit de don Carlos, ont donné lieu, dit-on, à des explications vives entre M. le comte Molé et l'ambassadeur de Charles-Albert. M. le président du conseil aurait été fort explicite dans ses reproches; il aurait, en outre, déclaré que des ordres allaient être donnés pour établir, à l'égard des ports sardes, la plus énergique surveillance. »

— On ajoute qu'une escadre, commandée par M. Massieu de Clerval, serait chargée de cette importante mission. — Voici la position de l'armée française en ce moment : Nous avons 16 régiments en Afrique, 1 à Ancône, 17 sur les frontières du Sud, 52 sur celles du Nord et de l'Est, depuis Dunkerque jusqu'à Nice; 28 à Paris et dans les environs; Strasbourg est occupé par 5 régiments et Lyon par 6; 40 régiments sont casernés dans les départements du centre de la France.

— M. Meyerbeer est de retour à Paris de son voyage en Allemagne. Il s'occupe, dit-on, avec beaucoup d'ardeur de son nouvel opéra en 4 actes qui doit passer à l'Académie Royale de Musique après celui d'Auber déjà en répétition.

— Les bayadères nous quittent pour se rendre en Angleterre; c'est M. Yates, directeur du théâtre d'Adelphi, qui les a engagées pour 14 mois à raison de 5000 liv. ou 125,000

Feuilleton.

LA TOUR D'UGOLIN.

UN COIFFEUR. — Puis-je prendre ce journal pour essayer mon fer, Madame? LA DAME : Un instant! Voyez le feuilleton. LE COIFFEUR : Il finit ainsi : Mourant de faim, e, r. LA DAME : Déchirez. Je craignais que ce ne fût le bulletin des modes. Madame Léon, rue d'Anjou, 4 bis. Trois sous. — C'est ici, facteur. Rendez-moi sept sous. Ma foi, vous avez bien fait de venir. M. Léon commençait à être fort mécontent de vous; voilà plus de quinze jours que vous ne lui avez apporté de lettres. Le facteur ne répondit pas à cette prodigieuse mercuriale de la portière. Ces gens-là ne parlent que le 1er janvier et nous n'étions encore qu'au 15 décembre. J'avais entendu le dialogue du bas de l'escalier; je pris la lettre des mains de la portière et je remontai vivement chez moi pour la lire à mon aise dans mon appartement de garçon. Car c'est moi qui suis M. Léon; c'est du moins sous ce prénom banal qu'on me connaît à Paris. Allemand de naissance, j'ai un nom de famille que les Parisiens ont renoncé à jamais à critiquer. J'aime mieux cela, ayant toujours répugné à faire du nom de mon honnête homme de père le complice muet de mes folies; encore moins le compagnon vaniteux de ma mauvaise fortune. Mais le lecteur se demande déjà comment était Monsieur Léon et comment je me permets de déchiffrer une lettre adressée à mon honnête féminin. Question passablement indiscrette, à laquelle je répondrai pourtant; c'est que sans doute il y a ou plutôt il y avait rue d'Anjou, 4 bis, une dame à qui j'avais donné le droit temporaire de porter le nom de Madame Léon, laquelle à son tour m'avait investi du privilège momentané de déchiffrer ses lettres. — D'où je m'appretai à déchiffrer celle-ci. Je ne sais comment cela se fait; je crois si peu à la bienveillance du sort, que je ne reçois jamais une lettre sans éprouver une secrète émotion qui se manifeste par le tremblement de ma main en brisant le cachet. C'est ce qui fait que je m'enferme toujours pour lire ma correspondance. Cette lettre surtout m'intriguait. Il y avait trois grands mois que la viehyperbolique de M. Léon avait abandonné le point de tangence qui l'unissait à la ligne parabolique de mon existence, et dans l'ordre géométrique comme dans l'ordre, j'ose à

peine dire moral, nos deux routes de plus en plus divergentes ne devaient plus se rencontrer. Qui diantre pouvait donc écrire à M. Léon, qui n'était même plus M. Léon depuis trois mois, avait pris un instant le nom de M. Hippolyte et devait s'appeler maintenant M. Anatole? Une pareille lettre avait pour moi tout l'attrait d'une première représentation. J'aurais pu satisfaire ma vive curiosité en brisant d'abord le cachet. Je n'en fis rien; notre imagination, habile à nous tourmenter, respectera l'obstacle fragile d'un peu de cire pour ne pas perdre le cruel plaisir de deviner une mauvaise nouvelle. Vous trouverez nombre de lecteurs de romans que l'attente du dénouement empêche de dormir et qui vous battraient pourtant si votre pitié, ébranlant le dernier chapitre dans une brutale analyse, leur donnait la soporifique certitude que le héros épousera la jeune personne. Je me mis donc à promener cette lettre entre mes doigts pour la considérer tout à loisir. La forme en était élégante; la suscription convenable; l'écriture fine, nette quoique mal assurée; le pli bien accusé aux angles; toutes choses qui annonçaient une certaine habitude de correspondance et respiraient la femme du monde. — Les billets de femmes les plus prétentieux, quant à la forme, que madame Léon eût reçu de mon temps, trahissaient toujours leur suspecte origine par un mélange hideux de toutes les inventions nauséabondes de la parfumerie parisienne que je ne saurais nommer, espèce de ronde du samedi qui tournait au papier aux narines, où le démon patchouli se collait avec le gnome estiver, où la goule civette se ruait au travers de l'ondine essence de Portugal, épaiss cordons sautoire tourbillonnant autour de la sorcière Fouillis d'où s'échappaient toujours si serré qu'il fut, l'odeur vulgaire du balai et des bouffées immondes du ménage. Cette lettre n'était donc point pour madame Léon; elle m'était adressée sans doute, et c'est une femme qui l'avait écrite. Ma curiosité redoublait. Je devinais un peu moins ce que cela signifiait. Quoique, sans fausse modestie, je sache fort bien que je ne suis pas mal, je n'ignore pas non plus que l'opéra-Gaïques seule le privilège de faire écrire aux beaux garçons par des dames inconnues qu'elles les trouvent beaux garçons. Puis, ce qui tempérait un peu la fougue de ma fatuité, c'est que des négligences impardonnables à une femme de la sphère d'où je croyais que le billet était descendu, venaient démentir ces premiers symptômes de bonne compagnie qui m'avaient frappé. A la teinte inégalement pâteuse et claire de l'écriture je devinais que l'encre longtemps

coagulée dans le cornet, avait été étendue d'eau; à certains déliés brusquement élargis en pleins, que la plume habitait d'ordinaire le fourreau d'une écriture de portier. Puis, l'avouerais-je, je découvris en y regardant de plus près que le cachet consistait en un peu de mie de pain dont des rayures croisées d'ongles avaient fixé l'adhérence au papier. Il y avait là dessous quelque mystère qui ne me concernait point personnellement; ne voyant donc plus aucun moyen de me tourmenter d'avance, je brisai bravement l'ignoble cachet et je lus ce qui suit : Ma chère sœur, j'ai attendu toute la journée d'hier l'envoi que tu m'avais annoncé. Quelle peut être la cause de ce retard? Je n'ose l'attribuer à la malheureuse insouciance de ton caractère. S'il en était ainsi, il me suffirait, pour hâter ta réponse, de te dire ce que je n'ai pas eu le courage de l'avouer dans ma dernière lettre; c'est que je n'ai pas mangé depuis trente-six heures. Juge si je puis attendre long-temps. Ta sœur. — Point de nom; puis un post-scriptum : Je m'ennuie à la mort. Je ne saurais vous décrire l'effet étrange que cette lettre produisit sur moi. Je pris mon chapeau, mes gants et ma bourse, et en un bond je me trouvais dans la rue. Là, le bruit des voitures et la vue des passans m'arrêtaient; je revins un peu à moi-même, et je me demandai pourquoi j'avais pris ma bourse, mes gants et mon chapeau. Mon premier mouvement avait été de voler au secours d'une créature humaine qui mourait de faim dans un des greniers de Paris. Mais, hélas! savais-je où elle demeurait, comment elle se nommait seulement! La lettre que je tenais toujours à la main était muette; une erreur m'avait révélé à moitié un secret de famille, et le parti le plus prompt à prendre était de la porter moi-même à sa véritable adresse. Mais comment la trouver cette adresse? J'habitais la maison numéro 4 bis depuis assez long-temps pour en connaître à peu près tous les ménages. Il ne me parvint pas possible qu'il s'y trouvât une autre Madame Léon que la mienne, et celle-là j'en étais bien sûr, n'avait jamais eu de sœur. J'en voyais cependant la portière à tous les étages; pour demander si quelqu'un reconnaissait l'écriture. Elle redescendit, comme je l'avais prévu, avec une réponse négative.

— C'est peut-être au n° 4, me dit la portière. Je regardai de nouveau l'adresse. Le nom de la rue, le chiffre étaient distincts. C'était bien rue d'Anjou, 4 bis. J'allai cependant au n° 4. Il ne y trouvait pas de Mme. Léon. On pouvait s'être trompé de numéro; je

Tr.; moyennant quoi la troupe indienne sera à sa disposition pour jouer, non seulement à Londres, mais dans les trois royaumes. M. Yafesse charge de la clause du contrat qui oblige l'entrepreneur des bayadères à les reconduire dans l'Inde, et à les réintégrer dans leur pagode à une époque déterminée. Cette condition du retour, pour laquelle M. Tardivel a donné de fortes garanties aux autorités de Pondichéry, nous a rassurés sur l'avenir de Soundiroun, de Rhangoun et d'Amani. Au temps où nous vivons, quand les célébrités passent si vite, où les royautés mêmes ont de la peine à durer, on ne saurait prendre trop de précautions contre l'inconstance de l'enthousiasme; n'avons nous pas vu la *Vénus hotoïtoïe* réduite à se montrer sur le boulevard pour deux sous, entre le chien savant et le grand boa; les *princes osages*, demander l'aumône dans les rues de Paris, et une *reine madécasse* mourir de misère dans un faubourg de Londres?

L'argent manque décidément sur la place. L'exportation en prend tous les jours un plus grand accroissement. Le commerce de Bordeaux et une partie de celui du Havre en expédie beaucoup pour leurs opérations avec les colonies anglaises de l'Inde et celle de la Hollande.

Cette situation a, dit-on, préoccupé le ministre du commerce, il a consulté diverses notabilités de la banque, qui lui ont répondu que tout ce désordre d'exportation métallique était le fait de ses mauvaises lois de douanes, qui ne laissaient pas la faculté de se procurer dans certaines localités des matières premières autrement qu'avec des piastres.

M. De Fagel, ambassadeur de Hollande en France est arrivé au Havre le 8 septembre.

C'est, dit-on, au 25 de ce mois que la Conférence de Londres reprendra ses séances relativement à l'affaire hollandobelge. (CORRESP.)

On écrit de Schwerin, le 30 août:

Nous avons vu plus d'une fois des princesses mecklembourgeoises orner des trônes et porter honneur à leur patrie. C'est cette conviction profonde qui a porté les habitants de Mecklembourg à émettre leur vive sympathie lors du départ de la princesse Hélène en mai 1857. Tout ce que les journaux étrangers ont rapporté depuis de cette princesse, qui s'était acquis depuis long-temps l'affection générale par ses qualités remarquables, a contribué à augmenter notre amour pour elle et à nous faire participer davantage à la position brillante que la Providence lui a destinée. Il n'y a donc nullement lieu d'être surpris de l'enthousiasme qui a éclaté ici avant-hier lorsque la GAZETTE D'ÉTAT de PRUSSE arriva avec la nouvelle télégraphique de son heureuse délivrance par la naissance d'un prince. Toutes les classes de la société y ont sincèrement pris part. Partout, dans les cercles privés, dans les clubs et sociétés particulières comme dans les hôtels et restaurants, partout la joie la plus vive s'est manifestée le soir même. Partout des toasts ont été portés à l'auguste princesse et au comte de Paris, et partout on a exprimé des souhaits pour la prospérité de la France.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

M. Rothschild est parti le 5 de Bayonne pour se rendre à St-Sébastien. On assure qu'il a consenti à faire au gouvernement espagnol une avance de 50 millions de réaux; mais cette somme ne peut-être que d'un bien faible secours, et tous ceux qui s'attendent à la chute du ministère pensent que les successeurs qu'il aura se détermineront à accepter les conditions offertes par MM. Saffont et Lafite, qui sont d'ailleurs les seules au moyen desquelles on pourra venir à bout de la guerre civile. (Mém. des Pyrén.)

Une lettre de Madrid du 1er septembre, publiée dans le PHARE DE BAYONNE du 6, porte que le contrat avec la maison Rothschild à enfin été signé. Par ce contrat, le gouvernement espagnol aura 10 millions de réaux mensuels pendant cinq mois.

On lit dans la SENTINELLE DES PYRÉNÉES, du 6 septembre:

D'après des lettres de Logrono, l'armée du nord aurait fait un mouvement dans la direction d'Estella. Les divers corps de troupes se rapprochent, écrit-on: la division Puig Samper s'est portée sur Fuenmayo, celle de Navarrete avec une partie des troupes qui occupaient Ansejo s'est portée sur Peralta, et l'artillerie anglaise qui, le 30, est passée à Olite a dû partir le lendemain pour Larraga: Elle se compose de 29 pièces de divers calibres.

parcourus toutes les loges des portiers de la rue d'Anjou. Mme. Léon était profondément inconnue dans le voisinage.

C'est peut-être la rue d'Anjou Saint-Honoré, me dit une officieuse commère comme on en rencontre sous toutes les portes cochères de Paris.

Sot que j'étais de n'y avoir pas pensé plutôt et je pris ma course vers le faubourg St-Honoré. De la rue Dauphine à la Madeleine, l'étape était longue. Je réfléchis trop tard que j'aurais pu prendre un cabriolet ou pour le moins rejoindre un omnibus. Je fis le même manège dans toute la longueur de la rue d'Anjou St-Honoré, même résultat; on n'y connaissait pas Mme. Léon. Je ne perdis pas courage. Je me souvins qu'il y avait encore une rue d'Anjou dans le quartier du Temple, et me voilà traversant de nouveau Paris d'une extrémité à l'autre, en voiture de place cette fois. Vain espoir! J'en fus quitte pour essayer encore les malédictions des portiers que je dérangeais dans leurs soupentes ou les sourires fins des portières qui, en me voyant tout en nage en plein cœur d'hiver, cherchant une Mme. Léon de maison en maison, semblaient dire: Voilà un pauvre jeune homme diablement amoureux.

Ironie! ironie! Je cherchais une misère cachée dans ce Paris où tant de misères s'étaient. J'avais surpris un gémissement secret de la faim et je ne savais pas d'où il partait. Non, je ne saurais vous dire combien cette lettre me serrait le cœur. D'un caractère intrépidement gai et fort peu accessible aux vives émotions, je supportais le spectacle des maux dont toute grande ville abonde avec la philosophie cruelle de la jeunesse; je ne me souvenais plus d'avoir pleuré depuis le collège, et il y a long-temps de cela. Je ne réservais pas même, comme tant de gens de ma connaissance, toute ma sensibilité au service des drames larmoyants, des romans intimes et des compte-rendus de la cour d'assises. J'avais traversé toute la littérature moyen-âge sans verser une larme. Mon cœur n'est pas de ceux non plus qui se détrempe sous les pleurs d'autrui. Toutes les averses de la mélancolie y auraient pu s'abattre sans faire autre chose que d'y ruisseler comme sur un marbre poli. Et voilà qu'une simple lettre, une lettre de cinq lignes, écrite par une main inconnue, me tenait suffoqué sous le poids d'une incompréhensible compassion. C'est que rien aussi ne pouvait se concevoir de plus poignant que cette réalité toute nue: il y a trente-six heures que je n'ai mangé. Trente-six heures! La lettre portait le timbre de la première levée. Il était plus de midi. Il y avait déjà plus de quarante heures que la femme inconnue souff-

Une autre lettre porte qu'à la date du 30, l'armée occupait les points suivants:

Olite, Tafalla, Altajona, Larraga, Lérin, Peralta, Falces Andosella et Lodosa. Les hôpitaux de Larraga sont prêts, ils peuvent recevoir 8000 malades; les boulangeries sont également en bon état.

On écrit de Logrono, 31 août: « Nous avons reçu un premier convoi d'habillemens. Hier, dans une réunion composée de plusieurs généraux et autres officiers supérieurs, Espartero a prononcé ces mots:

« La catastrophe de Morella est de peu d'importance: c'est Estella qu'il faut prendre, car la force des rebelles y est concentrée. C'est là, mes camarades, qu'il faut planter notre drapeau pour terminer la guerre. Je vous aurais depuis long-temps conduits à l'attaque, si mon expérience ne m'avait appris qu'il faut que le soldat soit payé, bien vêtu et nourri, quand il doit combattre. Bientôt j'aurai ce qu'il me faut, et alors avec votre aide, je frapperai le grand coup. Vous êtes les vainqueurs de Penacerrada; la reine et la patrie vous salueront du nom de vainqueur d'Estella: je compte sur vous! »

Cette allocution a produit le meilleur effet. Espartero est parti pour inspecter les travaux de Labraza. Buerens doit se rendre dans la vallée de Mena avec 8 bataillons.

Le colonel Ferrari commandera l'infanterie de la nouvelle légion étrangère (gardes wallonnes.) Le colonel Kratowski commandera la cavalerie. L'artillerie à cheval sera sous les ordres du commandant Dubois et du capitaine Pazanowski. Le chef d'état-major sera le comte Brobowski. Plusieurs grands d'Espagne, accédant aux demandes du comte Campuzano, ont consenti à donner des fonds.

S'il faut en croire des lettres de Madrid en date du 1er septembre, le ministère présidé par M. d'Ofalia est menacé d'une dissolution prochaine, dont le premier symptôme serait la retraite de MM. Mon et Castro, ministres des finances et de la justice. Cependant on assure en même temps que M. d'Ofalia est encore parvenu à retarder cette nouvelle crise.

Le général Aldama, chargé du portefeuille de la guerre, en l'absence du général Latre, vient de signer un décret pour la réorganisation des gardes du corps. On espère réaliser dans le nouveau plan quelques économies, par la diminution d'un état-major qui était trop considérable.

Le général Latre n'était pas encore arrivé au quartier-général de l'armée du centre, où il doit procéder à une enquête sur la levée du siège de Morella, dont le fâcheux état continuait à occuper tous les esprits. (DÉBATS.)

HOLLANDE.

Le Journal de La Haye publie l'article suivant relatif à l'affaire de M. Fabricius:

Plusieurs journaux français se sont montrés surpris de notre silence relativement à une affaire qui, depuis quelques semaines, occupe l'opinion publique de l'Europe entière.

De notre côté, nous ne voyons pas trop pourquoi nous aurions pris jusqu'ici la parole à ce sujet. Pour défendre la réputation de M. Fabricius? Mais ce diplomate n'a-t-il donc pas à opposer aux imputations odieuses d'une presse corrompue et sans conscience, un fait qui parle autrement haut qu'un article apologétique de journal? sa longue carrière d'honneur et de probité, et l'estime de tous les hommes de bien qui le connaissent? Qu'aurions-nous pu dire à l'avantage de M. Fabricius d'équivalent à l'accueil flatteur et honorable qu'il a reçu de la part du souverain dont il fut si long-temps le fidèle serviteur, et à la manière distinguée dont il est traité par nos princes, par les ministres du roi et par les membres du corps diplomatique résidant à La Haye.

Rien n'a manqué jusqu'ici à la satisfaction obtenue par M. Fabricius, et il n'est pas jusqu'aux jubilations des journaux belges et l'ignoble haine de M. Lehon, qui n'aient concouru à mettre en évidence la loyauté, le talent et le dévouement déployés par M. Fabricius dans l'exercice des fonctions dont il avait été revêtu par la confiance du roi.

S'il était besoin d'une preuve nouvelle aux yeux de tout homme raisonnable et de bonne foi, que M. Fabricius a été victime d'une trame indigne, nous citerions l'ordonnance de non lieu, rendue par la chambre du conseil dans l'affaire Chaltas. Il suffit de lire cet étrange document que nous reproduisons pour se convaincre que la religion des juges a été surprise, et qu'ils ont formé leur opinion sur des pièces

fraîches de la faim. Il y avait plus de cinq heures qu'elle attendait la réponse. Il y avait deux heures peut-être qu'elle ne l'attendait plus.

Oh! comme ce Paris, où je me sentais si heureux de vivre, ce Paris opulent, splendide, avec ses magasins tout étincelans de superfluités, ses équipages tout chargés de laquais bien repus, me parut laid, maussade, hideux. Ne me parlez pas d'Ugolin sur le sombre récit de votre père. Paris tout entier était pour moi la *Tour de la Faim*. Une pauvre femme attendait, nul ne savait où, dans les terribles angoisses du besoin, que sa sœur dont elle accusait l'insouciance, lui envoyât la vie, et sa sœur ne répondait pas; car elle n'avait pas reçu sa confiance, et l'autre expirerait peut-être en maudissant la fille de sa mère. Et ce qui me touchait le plus, c'était ce *post-scriptum* si laconique et si énergique pourtant: Je m'ennuie à la mort. Ces mots là, voulaient dire tant de choses. Je comprenais tout ce qu'il y avait de désespoir et de résignation à la fois dans ce sombre anéanti de la misère, dans cette amère tristesse d'une gloire déçue, survivant à la torture du besoin physique. Ce n'était pas une femme née dans les basses et noires régions de la société qui avait pu trouver ces mots là. La souffrance physique est une habitude; elle produit l'apathie, mais non pas l'ennui, qui n'appartient qu'à la douleur morale. L'ennui, dans le sens élevé qu'il doit être, avait dû être jeune; on l'avait aimé; on l'avait trompé; son abandon et elle n'avait mort, des enfans ingrats l'avaient laissée dans l'abandon et elle n'avait plus d'amour, de ressource au monde qu'une sœur qui n'avait pas eu assez d'intelligence de cœur pour deviner qu'elle avait faim, à qui elle l'avait avoué et qui ne lui répondait pas. Je composais ainsi dans mon cerveau mille romans funèbres, dont les tableaux de deuil me passaient devant les yeux avec une éblouissante rapidité. Et cependant le temps s'écoulait; il y avait dix heures que la lettre avait été écrite. Je les ajoutais mentalement aux trente-six que je voyais lire en chiffres flamboyans.

J'avais parcouru infructueusement tout le cercle des recherches possibles pour découvrir cette introuvable Mme Léon. Je ne savais plus qu'imaginer.

Parbleu, que fais-tu là, mon vieux, avec cette lettre de femme dans les mains.

La voix qui m'interpellait de la sorte était celle de mon ami Beaunéant, un jeune homme d'esprit à la colonne, chargé du Petit-Lazary, des Fo-

évidemment fabriquées par Chaltas, dans le but d'accréditer les calomnies qui devaient servir de prétexte pour éloigner M. Fabricius de Paris.

Quel est l'homme, pour peu qu'il soit doué du plus simple bon sens, qui croira à l'existence de cette espèce de traité, intervenu, dit-on, entre M. Fabricius et Chaltas, et par lequel, moyennant des récompenses pécuniaires, ce dernier devait remettre à notre chargé d'affaires des pièces du cabinet français? Dans quel but deux parties contractantes dressent-elles un acte par écrit, des stipulations dont elles sont convenues? N'est-ce pas pour posséder réciproquement le droit de contraindre au besoin la partie adverse, par la voie des tribunaux à remplir ses obligations?

Et l'on pourrait croire que M. Fabricius, qu'un ministre rompu aux affaires, et suivant depuis 36 ans la carrière diplomatique, en supposant même qu'il eût fait verbalement avec Chaltas un traité tendant à faire corrompre des fonctionnaires publics et enlever frauduleusement des pièces appartenant à une administration de l'état, eût songé au moyen de se ménager une action en justice contre ce mandataire, dans le cas où celui-ci ne voudrait pas remplir ses engagements?

Vraiment cette ruse est par trop grossière, et ce serait faire injure à l'intelligence de nos lecteurs, que de chercher à la réfuter par des raisonnemens ultérieurs. Cela est d'autant moins nécessaire, du reste, que nous sommes à mêmes aujourd'hui de déclarer de la manière la plus formelle, que toute espèce de traité ou autre pièce, soumise aux membres de la chambre du conseil, comme étant émanée de M. de Fabricius, et ayant pour objet de se procurer, par corruption ou par des moyens frauduleux, des papiers d'état, est fabriquée à dessein, soit par Chaltas lui-même, soit par ceux dont il servait l'intrigue ourdie contre M. de Fabricius. Nous défions ceux qui n'ont pas rougi de rendre l'honorable magistrature française, à son insu, complice de cette fourberie, et de lui faire porter un jugement, sur des pièces qu'en leur âme et conscience ils savaient fausses et n'avaient jamais été écrites ni par M. de Fabricius, ni de son aveu, de démentir la déclaration que nous venons de consigner ici, et que nous prions tous les journaux impartiaux, à l'étranger, de vouloir bien reproduire dans l'intérêt de la vérité.

Et puisqu'on veut, enfin, que le Journal de La Haye s'occupe de cette affaire, qui a si vivement ému les vertueux et incorruptibles rédacteurs du Journal des Débats, nous prions, à notre tour, ces messieurs de vouloir bien répondre catégoriquement aux questions suivantes, qui peuvent contribuer à faciliter au public en France, le jugement que l'on devra bien finir par porter sur tout ceci.

Comment se fait-il, qu'un intrigant condamné déjà antérieurement à trois différentes reprises, et pour complot, et pour escroquerie, et pour diffamation, que ce Chaltas, arrêté de nouveau comme prévenu de crime, ait été placé par l'autorité dans une respectable maison de santé, ou même un pair de France a été obligé de se trouver en compagnie avec ce misérable?

Comment se fait-il, que le montant des frais d'entretien de Chaltas ait été payé au propriétaire de cette maison de santé, non pas par le ministère de la justice, mais par M. de Jusseu, directeur de la police au ministère de l'intérieur?

Comment se fait-il que, pendant le séjour de Chaltas dans cette maison de santé, ce même directeur de la police ait eu avec lui une conférence secrète, de plus de deux heures?

Comment se fait-il, enfin, que l'ancien domestique de M. Fabricius, qui a essayé, il y a quelques mois, de voler les papiers de ce ministre, ait également eu, peu de jours avant cette tentative, des rapports avec le même directeur de la police?

Pour le moment, nous bornerons-là les questions que nous avons à adresser aux amis et protecteurs de M. Le Hon?

On a désiré nous voir rompre le silence: sera-t-on satisfait maintenant!

BELGIQUE — Bruxelles, le 10 septembre.

La confection des habits des sous-officiers et soldats laissant beaucoup à désirer. M. le ministre de la guerre a décidé qu'à l'avenir les uniformes ne seront plus confectionnés d'avance. En conséquence les conseils d'administration des dépôts tiendront disponibles dans leurs magasins les étoffes et accessoires nécessaires, et les mesures seront prises

lies-Dramatiques et du théâtre du Panthéon dans un journal du plus humble format en attendant mieux. Il avait deviné que je tenais une lettre de femme. Les lettres ont donc aussi leur sexe.

Une lettre de femme est cachetée avec de la mie de pain encore!

Le souvenir du cachet me poitrine un peu plus. C'était une houchée de pain (le bagarin grossit les objets), une houchée de pain qu'elle avait repris à ses dents pour sceller l'aveu d'une misère dont elle avait honte; une minute précieuse qu'elle avait arrachée à l'heure qui précède la mort.

Mon ami Beaunéant jeta sans façon les yeux sur l'adresse. Il n'en pouvait voir que le nom de la rue.

— Diable, c'est loin; à l'autre extrémité du boulevard.

— J'en viens, lui répondis-je, et je n'ai rien trouvé.

— C'est fâcheux! A propos, as-tu vu la première représentation de...? Cela me fit souvenir qu'il était journaliste. Je l'interrompis pour ne pas perdre l'idée lucide qui m'était venue. Je lui contai que je voulais savoir la demeure d'une personne que je savais être dans le plus pressant besoin, et j'eus demandé s'il croyait qu'une annonce, repandue dans les journaux du soir me mettrait sur la voie.

— Mauvais moyen, mon cher Léon. D'abord, quand on n'a pas de quoi acheter du pain, on ne lit pas les journaux du soir. Puis les lit-on, on ne s'avise pas de dénicher la charitable sollicitude d'un inconnu pour un affamé, perdu, ainsi que le sera la tienne, entre le *Trésor de la Digestion* et l'adresse colossale d'un marchand de cosmétiques. Mauvais moyen. Enfin que dis-tu de la première représentation de...?

— Comment! il est donc impossible de trouver l'adresse d'une personne qu'on veut absolument voir.

— Impossible! rien n'est impossible à Paris, mon enfant. Rends-toi à la préfecture de police. On y sait la demeure de tout le monde, même celle des gens qui n'en ont pas. Vraiment je te conseille d'aller à la première représentation de...

Je ne l'écoutais plus. J'avais déjà crié au cocher: rue de Jérusalem. Arrivé à la Préfecture, je n'eus pas de peine à trouver le bureau où je pouvais compter obtenir des renseignements sur Madame Léon et sur sa sœur inconnue. Il était déjà deux heures. La pauvre femme devait cruellement souffrir. J'allais me perdre de nouveau dans un abîme de réflexions douloureuses quand une voix aigre me rappela que, j'étais devant un employé de la Préfecture de police, c'est-à-dire devant un ma-

aux magasins de corps en présence des officiers d'habillemens, etc.

On nous annonce la création d'un établissement d'une utilité non douteuse. Il s'agit de réunir dans un local des plus convenables, enrichi des collections les plus précieuses, et que des sommes énormes, dans un grand nombre d'années, ont pu seules procurer, il s'agit, dis-je, de réunir autour de ces précieux moyens d'instruction un certain nombre des professeurs les plus distingués, qui mettront en usage pour instruire la jeunesse, les méthodes les plus approuvées, celles dont la bonté et la rectitude ont été reconnues. Dans cet établissement, pour que le professeur, maître dans sa science puisse établir nettement l'ensemble, on a jugé que cet ensemble ne devait pas être chargé d'un trop grand nombre de détails minutieux, et que toutes les répétitions, tous les résumés devaient être écartés du texte des leçons, et confiés à des répétiteurs. Ainsi, présenter la science avec autant de simplicité que possible, tel sera le but du professeur, la développer et la suivre jusque dans ses plus petits détails, l'appuyer d'exemples, l'étendre d'applications, telles seront les fonctions des répétiteurs.

(COURRIER.)
— Des personnes qui connaissent le sieur Cleeman prétendent qu'il s'est embarqué à Anvers pour Londres. Ils disent aussi qu'il se plaint amèrement de son compère M. E. de Girardin, et qu'il se propose de publier des éclaircissements qui noirciront beaucoup certaines personnes.

(Emanicipation.)
— Plusieurs porteurs d'actions de la Société de Librairie HAUMAN, CATTOIRET COMPAGNIE, se proposent de convoquer une assemblée générale de leurs co-intéressés, pour examiner et discuter des questions graves relatives à la constitution et à la gestion de cette société. Des renseignements nous sont promis, nous les communiquerons à nos lecteurs.

(Commerce Belge.)

Bruxelles, le 10 septembre. (3 heures.) — La liquidation du jour était très peu chargée, elle s'est faite avec facilité. Comme il est d'habitude le lundi, les transactions ont été restreintes. Les quelques valeurs cotées le sont sans variation.

Fonds de l'Etat: dette active 2 1/2 p. c. 54 1/2 A., 5 p. c. 101 5/4 A., 4 p. c. 91 3/4. 5 p. c. 75 5/4. Société de Mutualité 1170 (117) A.; Société Civile 1500 (150) A.; Banque de Belgique 1400 (140) A.; Actions-Réunies 1002 50 (100 1/4); Sarslongchamps 1900 (190) A.; Société Nationale 1270 (127); Bois des Hamandes 95 1/4 (476 25); Caisse de Valenciennes 985 P. L'actif espagnol était bien tenu à 18 1/4 H.; point de vendeurs à ce prix.

MARCHÉ DES HUILES ET GRAINES.

L'huile de colza tient prix et peu d'affaires, celle de lin faible; tourteaux demandés.
Anvers, deux heures 5/4. — Par voie télégraphique. Ardoin 18 1/4 5/8 5/16 1/4 5/16 1/4.

LIÈGE, LE 11 SEPTEMBRE.

Par suite de l'augmentation des minervalles pour les classes de langue française au collège, voici ce que l'on devra payer pour chacune d'elles: 50 fr. dans la 1^{re}; 56 fr. dans la 2^e; 62 fr. dans la 3^e; 72 fr. dans la classe de rhétorique.

Le règlement du collège est divisé en plusieurs chapitres dont voici les titres:

- 1^o Admission des élèves au collège;
- 2^o Compositions ou concours;
- 3^o Préfet des études;
- 4^o Tenue et police des classes.

Il y a quelques changemens au programme des études, indépendamment de ceux qui sont indiqués dans le compte-rendu de la séance du conseil, en voici encore deux autres:

La tenue des livres sera enseignée aux élèves de la 4^{me} française.

Le professeur d'histoire, de géographie et de statistique donnera pendant le semestre d'été, un cours de sphère ou d'astronomie élémentaire.

Nous nous faisons un plaisir de signaler à nos lecteurs la fin du rapport de la commission de surveillance du collège:

« Nous ne terminerons pas ce rapport sans faire officiellement part de la satisfaction que nous avons généralement éprouvée, en faisant, à diverses époques, l'inspection des classes du collège. Nous signalerons surtout comme méritant une mention spéciale les progrès remarquables des élèves dans les classes de mathématiques et le zèle que les professeurs de langues anciennes ont déployé pour

chiner régulièrement de mauvaise humeur, avare de temps et de paroles. Je le connaissais déjà de réputation: la statistique municipale et départementale de Paris faite homme, tous les registres de la police concentrés sous un bonnet de soie noire et des lunettes vertes. Je fus presté dans mes questions, lui, bref dans ses réponses; dans mes manières, raide; lui, rogne dans ses façons.

— Vous demandez Mme. Léon. Il y a en ce moment à Paris 405 Mme. Léon ou soi-disant telles.

— Juste ciel, m'écriai-je.

— Mme. Léon, rue d'Antin; Mme. Léon, rue d'Anjou; non, celle-ci se nomme maintenant lady Foothery, mais son vrai nom est Pénelope....

A qui le disait-il? Bref, il allait continuer la kyrielle des Mme. Léon, que Dieu confonde, lorsque je l'arrêtai. L'inconnue gémissait sans doute à bas pendant cette énumération, et des ténailles d'acier déchiraient mes entrailles, comme si c'étaient les siennes. Oh! que n'étais-je l'écolier don Cléophas! Que ne pouvais-je du haut d'une des cheminées de Paris plonger mes regards dans toutes les mansardes de cette immense capitale! J'y aurais vu la pauvre inconnue, je lui aurais jeté cette bourse inutile que j'avais prise pour soulager une misère et qui me pesait dans le gousset, comme une parole qu'on voudrait dire et qui étouffe. Ne sachant que devenir, je dis à l'employé que je cherchais une femme qui mourait de faim. J'avais pressé un ressort; la machine à renseignements partit:

— Il y a dans cette ville 51,267 personnes qui meurent de faim, dont 10,517 du sexe féminin; votre inconnue est de ce nombre.

Hélas! j'apprenais pour la première fois qu'il y avait tant de misérables perdus dans le pandémonium de toutes les agonies au milieu de cette brillante capitale. Cet homme le savait, et ses yeux plus vitreux que ses lunettes ne trahissaient aucune émotion.

— Du reste, ajouta-t-il, si vos démarches demeurent aujourd'hui sans résultat, vous ne sauriez manquer de la trouver demain.

— Ou donc, m'écriai-je avec empressement?

— Et parbleu, à la Morgue.

Je sortis tout éponanté. Il se faisait tard. Mon Dieu! que la malheureuse devait souffrir. En passant devant la boutique d'un changeur, je fis des vœux ardents pour qu'elle eût l'heureuse idée de voler. Je saurais son nom; je pourrais aller à son secours, la défendre. Mais je compre-

» ramener l'étude de la langue grecque au degré de supériorité que l'étude de la langue a depuis longtemps atteint au collège.

» Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit l'année dernière de chaque classe en particulier. »

Dans la nuit du 8 au 9 du courant, vers 3 heures du matin, le feu a pris dans un bâtiment à sécher les chardons, appartenant à M. G. Grenade-Dorman, à Dison, mais, heureusement qu'il a été découvert à temps, et grâce aux prompts secours des pompiers et des habitans de Dison, il a été éteint tout de suite. La perte occasionnée par ce sinistre, est évaluée à 500 fr. La propriété était assurée.

Par délibération du conseil communal, en date du 24 août dernier, il a été décidé qu'un terrain communal, situé au bout de la rue de la Syène, au faubourg Ste-Marguerite, et contenant 28 mètres carrés, sera aliéné par adjudication publique.

Le plan indiquant la situation dudit terrain restera déposé au secrétariat de la ville pendant quinze jours. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et faire, dans ce délai, telles observations qu'elles jugeront utiles sur l'aliénation projetée.

Le plan de redressement de la rue Cheravoie et d'une partie de la rue Souverain-Pont, restera déposé au secrétariat de la ville pendant quinze jours. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance dans ce délai et faire sur son contenu telles observations qu'elles jugeront utiles.

Le plan arrêté par le conseil communal, le 4 de ce mois, pour le redressement de l'alignement d'une partie du faubourg Vivegnis, restera déposé au secrétariat de la ville pendant quinze jours. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et faire, dans ce délai, telles observations qu'elles jugeront utiles.

On écrit de Malines, le 9 août:

Une partie des chars vont être défaits, sauf trois ou quatre que la ville conservera. Les frais de construction et décors des chars, y compris ceux des garnitures des chevaux, etc., s'élevaient à 17,000 francs. Ces dépenses ont été faites par la ville et les habitans. Les costumes des enfans ont été à charge des parens, le plus minime de ces costumes n'a pas coûté moins de 150 fr., plusieurs ont dépassés 1000 fr. La ville a fait en outre en fêtes, décors, etc., pour 9000 fr. de frais. La somme totale de tous les frais indistinctement qu'a coûté le jubilé se monte à environ 55,000 fr.

— On écrit de Gand, le 7 septembre:

Hier s'est ouverte au local du Casino l'exposition spéciale de Dahlias, d'Orangers et de Citronniers en fleurs. C'est la première fois qu'une pareille exposition a lieu dans nos murs. Elle est fort nombreuse et fort brillante.

A cette exposition les prix consistant en médailles d'argent ont été décernés comme suit: 1^o A la collection la plus belle et la plus variée d'au moins 25 dahlias en fleurs cultivés et exposés en pots, à M. Ferdinand Lanckman fils, à Gand; 2^o au plus beau dahlia en fleurs, cultivé et exposé en pot, au Gloria Gandavensis, de F. Leys, à Gand; 3^o à la collection la plus belle et la plus variée, au moins 100 fleurs de dahlias, détachées de la plante, à Alexandre Verschaffelt fils, à Gand, pour sa collection composée de 600 fleurs, et offrant près 450 variétés; 4^o à la plus belle fleur de dahlia, détachée de la plante, au Phidias, de M. Jacob Mackoi, de Liège; 5^o à la collection la plus remarquable, la plus variée et la mieux cultivée d'au moins 25 orangers, citronniers, limonniers, et autres espèces ou variétés du genre citrus, à M. le chevalier Henderykx; 6^o à l'oranger, au citronnier ou au limonnier, etc., le plus distingué pour sa beauté et sa belle culture, à M. Van de Woestyne-d'Hane; 7^o à la collection la plus nombreuse et la plus belle d'orangers, citronniers, limonniers, et autres espèces ou variétés du genre citrus, à Liévin Spaë, jardinier, à Gand.

— D'après une lettre publiée dans le JOURNAL DES DÉBATS, l'entrée de l'empereur Ferdinand à Milan a eu lieu le 1^{er} septembre. Le cortège est entré vers midi par la porte orientale. Depuis la porte jusqu'au dôme, deux files de soldats empêchaient de circuler dans le milieu de la vaste rue du Corso. Il y avait beaucoup de monde dans les rues, mais la

nais bien que celle qui avait écrit: Je m'ennuie à la mort, ne pouvait pas voler. La nuit était venue; je n'avais rien trouvé encore. En traversant les passages, je vis une foule de gens qui semblaient avoir diné; car les uns avaient un curedent à la bouche; les autres fumaient avec béatitude. Je ne concevais pas leur calme et leur égoutisme. J'étais tenté de m'élaner sur eux et de m'écrier: Malheureux, il y a une tour d'Ugolin à quelque sixième étage de cette infâme ville, et vous digérez. Pour moi, je n'avais pris aucune nourriture depuis le matin, et cette souffrance physique que je m'étais donnée autant par scrupule que par inquiétude, n'entrainait pas pour peu de chose dans l'exaltation de mon cerveau. La faim a aussi son ivresse.

La nuit vint, je vis machinalement la sortie des Italiens. Les femmes les plus ravissantes me passaient devant les yeux, et moi que ces fuyantes apparitions de diamants de prunelles de feu avaient coutume de plonger dans une admiration extatique, je n'étais possédé que d'un sentiment de rage dont je ne me rendais pas compte. Je m'imaginai que la sœur de la pauvre femme était là avec cette insouciance que je lui connaissais.

Bientôt je m'aperçus à la rareté des passants, au magnifique éclairage du boulevard que la sécurité des rues voisines rendait plus éclatant, que l'instant de presque solitude qui ne dure pas longtemps à Paris approchait. Je n'avais plus d'espoir. Il m'en restait une vague lueur. Peut-être, poussée par le besoin, descendrait-elle dans les rues pour mendier à la faveur de l'ombre la pitié des passants. Folle idée! Celle qui avait écrit: Je m'ennuie à la mort, ne pouvait pas mendier. A la fin, moi-même, je tombai de lassitude et de faim. Il paraît que je m'évanouis. Quoi qu'il en soit, je me réveillai dans un corps-de-garde. On disait autour de moi: C'est d'ivresse; d'autres: vous voyez bien que c'est de besoin. Bref, on me fit boire du vin et je me ranimai. Hélas! ce n'était pas moi qu'il fallait secourir, mais la pauvre femme. Dès que les forces me furent revenues, je repris ma course sans but. Je ne pouvais demeurer en place. Il fallait petit jour. Je me dirigeai vers la Morgue.

J'avais lu toutes les conceptions les plus cadavériques de Pépoco. Les sœurs du romantisme avaient promené agréablement mon imagination du charnier des Innocents à Montfaucon, de Montfaucon à la Morgue, de la Grève aux filets de St-Cloud. Je m'étais baigné de pensée dans les plus repoussantes horreurs. Quand je fus en présence de la réalité, je reculai. Mes auteurs auraient reculé de même. Je passai la Mor-

physionomie morale de la fête était sans enthousiasme. Le vice-roi et l'empereur ont recueilli quelques applaudissemens, mais en général le public s'est montré froid.

On écrit de la Suisse:

L'ajournement motivé sur la nécessité pour un grand nombre de députations de demander des instructions à leurs commettans, est mis aux voix et adopté par une majorité de quinze Etats: Zurich, Uri, Unterwald, Zug, Soleure, Schaffhouse, Argovie, Tessin, Neuchâtel, Grisons, Appenzell, Fribourg, Glaris, Schwytz, Berne, Lucerne et Valais.

Une majorité de quinze voix, formée par Zurich, Uri, Unterwald, Zug, Schaffhouse, Soleure, Tessin, Valais, Grisons, Schwytz, Bâle et Lucerne, fixe le terme de l'ajournement au 1^{er} octobre. Les autres Etats auraient voulu une époque plus rapprochée. La considération qui a fait prévaloir la première opinion, s'est la difficulté pour les états de Grisons, de Tessin, et du Valais, de convoquer leurs grands conseils assez à temps pour que les instructions puissent être prêtes avant le 1^{er} octobre.

La proposition de Neuchâtel de faire voter, séance tenante, sur la question de savoir si Louis Bonaparte est, oui ou non citoyen de Thurgovie, n'obtint que la voix de l'Etat qui a fait la proposition.

— Le langage du Journal des Débats sur la Suisse est devenu plus conciliant; voici un extrait de son dernier article.

« La décision que la diète helvétique doit prendre sur l'affaire de Louis Bonaparte est ajournée jusqu'au 1^{er} octobre. Pendant ce temps-là, les députés consulteront leurs commettans et rapporteront des instructions spéciales. Nous ne nous plaignons pas de cet ajournement; nous y voyons même des avantages. Persuadés comme nous le sommes que les réclamations de la France sont parfaitement justes et légitimes nous croyons que la Suisse se convaincra chaque jour davantage de la justice de nos plaintes. Le temps aide ceux qui ont raison; il ne nuit qu'à ceux qui ont tort. D'ailleurs les députés de la diète, nous n'en doutons pas, feront connaître à leurs gouvernemens respectifs le véritable état des choses; ils les avertiront, comme c'est leur devoir, des conséquences qu'entraînerait un refus de justice, et alors le bon sens de la nation suisse se réveillant, en dépit des déclamateurs d'en deçà et d'au delà du Jura, on se demandera si c'est la peine de compromettre le repos, la sécurité, la richesse du pays pour le bon plaisir d'un prince qui n'est républicain que par occasion et en attendant; qui prend la Suisse pour sa place de refuge et de sûreté, toujours prêt à tenter de nouveau la fortune et à réparer ses succès; on se demandera s'il est raisonnable de pousser jusqu'à la plus dangereuse obstination la vanité de tenir tête à plus fort que soi, quand le plus fort ne demande que ce qui est juste, et que loin d'abuser de sa force pour parler d'un ton impérieux et menaçant, il se sent obligé à d'autant plus de modération qu'il se sait plus puissant. »

VILLE DE LIÈGE.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera le Lundi 17 septembre courant, à midi, dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville, à l'adjudication de la reconstruction des che-neaux et autres travaux à faire à la toiture du Sallon académique, ainsi qu'à une partie des bâtimens de l'université.

On peut voir le cahier des charges et le plan au secrétariat de la ville.

Liège, le 10 septembre 1838.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont.

A LOUER pour la Noël prochain UNE MAISON avec un grand jardin, n° 507, faubourg Vivegnis. S'adresser à M. EMONTS, avoué, rue Souverain-Pont. 1245

On CHERCHE un AIDE en PHARMACIE. S'adresser rue Vinave-d'Ile, n° 58.

gue sans me sentir le cœur d'y entrer. Il y avait quarante-huit heures que la femme n'avait pas mangé.

A neuf heures enfin, je revins chez moi, résolu de tâcher de n'y pas songer et de dormir, si je pouvais. Car ma tête alourdie, s'affaissait sur mes épaules. J'avais déjà gravi vingt marches de l'escalier, lorsque ma portière me rappela:

— Mon Dieu, M. Léon, que vous êtes pâle. Ne voulez-vous pas déjeuner? A propos, vous savez bien cette lettre dont vous cherchez l'adresse, à preuve qu'hier.

— Cette lettre, eh bien, cette lettre?

— Eh bien, nous avions mal lu; tant y a que le facteur est revenu hier une demi-heure après que vous étiez sorti. J'ai couru après vous rue d'Anjou St-Honoré. Mais bast, vous étiez déjà loin.

— Mais pour qui était donc cette lettre?

— Pour une Madame Léon, rue d'Antin, et non pas rue d'Anjou.

Je regardais de nouveau l'adresse. C'était vrai. Il y avait rue d'Antin, et je m'étais obstiné à y lire, et tout le monde avait lu comme moi, rue d'Anjou. Beaucoup de monde avait été sur le point de me nommer la rue et l'employé de la préfecture m'avait nommé cette Madame Léon là. — Un cabriolet! un cabriolet! Au galop jusqu'à la rue d'Antin, 4 bis. — Madame Léon. — Madame Léon de P-g, vous voulez dire. — C'est cela! Je l'avais bien recondue aux Italiens, moi. — Il ne fera pas jour chez Madame de P-g avant midi. — Appelez sa femme de chambre; il faut absolument qu'elle lise cette lettre. Il y va de la vie de quelqu'un.

Le suisse consentit enfin à faire parvenir la fatale épître jusqu'au chevet de la comtesse, quoique de fort mauvaise grâce. Une demi-heure après, une demi-heure! Mme la comtesse monta dans une voiture de place qu'elle avait fait avancer. C'était de meilleur goût. Je dis à mon cocher de la suivre. Nous arrivâmes presque en même temps à la demeure introuvable. C'était dans une rue étroite où j'avais passé trois fois la veille sans me douter que ce que je cherchais était si près. J'entendis qu'on disait à la vicomtesse: Ne montez pas; le commissaire de police est là haut. J'espérai un moment que la sœur avait volé, avait menti. Il n'en était rien. L'autorité venait de constater un décès. La femme s'était ennuyée à la mort. Ce jour-là l'employé de la préfecture put consigner dans son registre de l'état-civil qu'il n'y avait plus à Paris que 51,266 personnes mourant de faim.

E. R. (Indépendant.)

A VENDRE un CHEVAL pouvant servir pour la selle et l'attelage. S'adresser quai de la Sauvenière, 1259

ADJUDICATION DÉFINITIVE suite de surenchère.

MARDI 18 Septembre 1858, à 11 heures du matin, M. PARMENTIER, notaire, procédera au bureau de la justice de paix du canton du Nord, rue derrière le Palais, numéro 445, à Liège.

ECOLE PRIMAIRE DE HERON.

La commune de HERON possédant UNE MAISON D'ECOLE très-spacieuse, propre à y loger des élèves étrangers à ladite commune, et l'instituteur soussigné, désireux de rendre son expérience prouvée dans la carrière instructive, utile aux personnes qui voudraient lui prêter leur confiance, informe le public QU'IL PEUT ACCEPTER 12 PENSIONNAIRES, se promettant par la vigilance qui lui est reconnue, de correspondre aux vifs desirs des parents.

Vente SUITE DE SURENCHERE.

Le JEUDI 15 septembre courant, à 10 heures, M. DUSART, notaire à Liège, VENDRA DÉFINITIVEMENT, devant M. le Juge-de-Paix, des cantons du Sud et de l'Ouest de cette ville, en son bureau, rue d'Amay,

UNE MAISON, AVEC JARDINET PRAIRIE, contenant douze verges grandes, située à Liège, dans le FOND PIRETTE, occupée par le Sr. Noel Evrard. 1212

VENTE SUITE DE SURENCHERE.

VENDREDI 14 septembre 1858, à 5 heures de l'après-dîner, IL SERA PROCÉDÉ, par le ministère de M. MOXHON, notaire, en son étude, rue Hors-Château, à Liège, à la REVENTE, par suite de surenchère,

MAISON DE COMMERCE BIEN ACHALANDÉE,

avec cour et toutes dépendances, sise à Liège, rue derrière la Madelaine, numéros 124 et 125, pouvant se louer facilement 1000 FRANCS ET PLUS ANNUELLEMENT. S'adresser, pour connaître les titres et conditions, audit notaire MOXHON.

PROVINCE DE LIÈGE.

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS. — VENDREDI, 21 SEPTEMBRE 1858, à onze heures du matin, à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, il se tiendra un procès-verbal devant M. le Gouverneur de cette province, où son délégué, en présence de M. l'Ingénieur-en-Chief des ponts et chaussées, et du concessionnaire, à l'adjudication publique par soumission et aux enchères, des travaux à faire pour la construction d'une route par voie de concession aboutissant à la route de la Vesdre à la maison d'École de Prayon, commune de Forest.

A VENDRE AU JOUR A LIMITER, Une belle Propriété,

SITUÉE A ENGIS, Consistant dans un quartier de maître, la maison du fermier et les Bâtimens d'exploitation, avec environ quinze hectares en jardins, vergers, prés, pâtures et terres arables, par détail, préférant la masse. Sous le ministère de maître DEL EFV, notaire à Liège, rue Sœurs-de-Hasque, n. 281.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

MINES.

DEMANDE EN CONCESSION SOUS LA COMMUNE DE VINALMONT, ANTHEIT, MOHA ET WANZE. Publications nouvelles en exécution de l'art. 15 de la loi du 2 mai 1857.

Le ministre des travaux publics, Vu les lois des 21 avril 1810 et 2 mai 1837 et l'arrêté royal du 22 juin 1857; Vu la demande en concession de mines de houille sous les communes de Vinalmont et Antheit, formée le 30 mai 1811, par le sieur Gosuin (Jean-Joseph), demeurant à Liège; Vu la demande en extension de concession de mines de houille sous les communes de Moha et Wanze, formée le 28 décembre 1857, par le sieur Gosuin (Jean-Joseph); Considérant que ces demandes tombent sous l'application de l'art. 15 de la loi du 2 mai 1857,

Arrête: Art. 1er. Lesdites demandes et le présent arrêté seront publiés dans le MONITEUR, par trois insertions consécutives, faites de quinze en quinze jours. Art. 2. Ces demandes et le présent arrêté, seront en outre publiés par trois insertions consécutives, de quinze en quinze, dans un des journaux de la province de Liège, et affichés pendant trois dimanches consécutifs, de quinze en quinze, dans le chef-lieu de la province, dans celui de l'arrondissement judiciaire où la mine est située, et dans toutes les communes sous lesquelles elle s'étend. La députation du conseil provincial de Liège est chargée de pourvoir à l'exécution de l'article 2 ci-dessus. Bruxelles, le 18 juillet 1858.

DEMANDE EN CONCESSION.

Par pétition enregistrée à la préfecture le 1er. juin dernier, M. Gosuin (Jean-Joseph), de Liège, a demandé la concession de mines de houille existantes sous les terrains situés sur les territoires des communes de Vinalmont et Antheit, et limités ainsi qu'il suit, savoir: Au nord, à partir du point de réunion du sentier qui longe le bois Risbaumont, avec le chemin de Moha à Vinalmont; par ce dernier chemin jusqu'à Wanze, ensuite par une ligne droite jusqu'au lieu dit Tranux, et de ce point, par une seconde ligne directe, jusqu'à la jonction du chemin des Tombes avec celui de Huy à Vinalmont; A l'est, par le chemin de Huy à Vinalmont et celui de la Grande-Ruelle; Au sud, à partir de la Grande-Ruelle, par le chemin de Lemont, jusqu'à Longrée; de ce point, par une ligne droite jusqu'à l'intersection du chemin de Messe à celui de Moha, à Wanze; ensuite, par ce dernier chemin, jusqu'au cerisier de Naxhelet; A l'ouest, en partant de ce cerisier, par une ligne directe, jusqu'à la rive droite de la rivière de la Mehaigne, et ensuite en suivant une partie de cette rivière; puis se dirigeant directement sur le coin du bois de Risbaumont, et continuant les limites de ce bois jusqu'au chemin de Moha, point de départ. Le sieur Gosuin offre aux propriétaires des terrains compris dans sa demande en concession, le quatre-vingt-unième panier des houilles qui seront extraites sous leurs propriétés. Liège, le 17 juillet 1811.

DEMANDE EN EXTENSION.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 29 décembre 1827, le sieur Gosuin (Jean-Joseph), d'Antheit, a formé une demande en extension de concession de mines de houille, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de 94 bonniers, 53 perches, dépendant des communes de Moha et de Wanze et dont la délimitation est ainsi qu'il suit: A l'est, en partant de l'angle sud-ouest du bois de Risbaumont par une ligne droite longue de 152 aunes, se terminant à la rive droite de la Mehaigne; longeaent ensuite cette rive vers sud-ouest sur une longueur d'environ 74 aunes jusqu'à la rencontre d'une ligne droite tirée du cerisier de Naxhelet, suivant ensuite cette ligne droite longue de 880 aunes jusqu'au dit cerisier de Naxhelet; Au nord-est, prenant alors le chemin tendant de Moha à Wanze, jusqu'à sa jonction avec celui tendant de Bas-Oha à Antheit, à l'angle nord-est de la terre nommée Pré l'Évêque; Au sud, de ce point, par une ligne droite longue de 825 aunes, se terminant à l'angle nord-est de la maison du sieur Jadot (J.), située au lieu dit Champia; puis, suivant le chemin de Meeffe, jusqu'à sa jonction avec celui de Bas-Oha à Moha près l'arbre des Croix; Au nord-ouest, de ce point, par une ligne droite longue de 1,660 aunes, aboutissant à l'angle sud-ouest du bois de Risbaumont, point de départ. Le pétitionnaire offre aux propriétaires fonciers quinze cents par bonnier métrique.

PROVINCE DE LIÈGE. ADJUDICATION DES BARRIÈRES.

AVIS. — Vendredi, 21 septembre 1858, à 10 heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé pardevant M. le gouverneur de cette province, où son délégué, en présence de M. l'ingénieur-en-chef des ponts et chaussées, et de la commission des actionnaires, à l'adjudication publique aux enchères et à l'extinction des feux de la perception de la taxe des barrières établies sur la route de Bierset à Hannut, partie achevée jusqu'à Limont, savoir: 1° A BIERSET; — 2° A YOROUX; — 3° A NOVILLE; — 4° A JENEFFE; — 5° A LIMONT.

Les baux commenceront à courir au 1er Octobre prochain, et finiront au 31 décembre 1840. Le cahier des charges est déposé à l'hôtel du gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et chez le secrétaire de la commission. A Liège, le 4 septembre 1858. Le gouverneur de la province de Liège, Baron VANDENSTEEN.

BOURSES.

Table of exchange rates for LONDRES, LE 8 SEPTEMBRE. Columns include various currencies and their values.

Table of exchange rates for AMSTERDAM, LE 8 SEPTEMBRE. Columns include various currencies and their values.

Table of exchange rates for ANVERS, LE 10 SEPTEMBRE. Columns include various currencies and their values.

Table of exchange rates for BRUXELLES, LE 10 SEPTEMBRE. Columns include various currencies and their values.

Table of exchange rates for VIENNE, LE 5 SEPTEMBRE. Columns include various currencies and their values.

Table of exchange rates for PORT D'ANVERS. ARRIVAGES DU 10 SEPTEMBRE. Columns include various goods and their values.

Table of exchange rates for MARCHÉ DE LIÈGE DU 10 SEPTEMBRE 1858. Columns include various goods and their values.